

BUREAU

Séance du 11 juillet 2025

Date de Convocation :

Quorum : 3

Présents : 5

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU, M. Jean-Marc SEVAULT

Pour : 5

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU, M. Jean-Marc SEVAULT

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibération BU_20250711_02

Convention d'utilisation du complexe aquatique BALSAN'EO

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le projet de convention d'utilisation du complexe aquatique Balsan'éo ci-annexé ;

Considérant l'intérêt pour le SDIS de bénéficier du complexe aquatique Balsan'éo pour l'entraînement en piscine de ses sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques spécialisés ;

DECIDE :

Article unique. La convention d'utilisation du complexe aquatique Balsan'éo, ci-annexée, entre Châteauroux Métropole et le SDIS est approuvée, et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à la signer.

Marc FLEURET